

ECHORIA

LETTRE DU BASSIN VERSANT DE LA RIA D'ETEL

N°06
HIVER
2010



SYNDICAT MIXTE
RIA D'ETEL

BELZ
BRANDERION
BREC'H
CAMORS
ERDEVEN
ÉTEL
KERVIGNAC
LANDAUL
LANDEVANT
LANGUIDIC
LOCOAL-MENDON
MERLEVENEZ
NOSTANG
PLUVIGNER
PLOEMEL
PLOUHINEC
SAINTE-HELENE

EDITO
EDITO

Le Syndicat mixte de la ria d'Étel (SMRE) a remplacé le comité de bassin versant. Depuis 1995, des professionnels, des acteurs locaux, des hommes et femmes du territoire, et des élus, s'activent pour préserver la qualité de l'eau de la ria, indispensable à la vie et au maintien des activités économiques. Un premier contrat pluriannuel de bassin a été mis en œuvre de 2005 à 2008. Le bilan des démarches menées met en avant la nécessité de donner suite à ce programme. L'année 2010 constitue une année charnière, avec le démarrage d'un nouveau contrat pluriannuel de bassin 2010-2012. Les actions du nouveau contrat de bassin s'inscrivent dans la continuité de la démarche et vont inclure de nouvelles opérations, qui impliqueront les différents usagers du bassin, pour une gestion durable des ressources (eau, milieux aquatiques, biodiversité). La ria est aussi dotée d'une protection complémentaire : Natura 2000, dont le site s'étend sur la totalité de la ria (amont et aval). La signature du document d'objectifs est prévue pour début 2011.

Louis Hervé, président du Syndicat mixte de la ria d'Étel



Le contrat de bassin 2010-2012

pour atteindre le bon état de l'eau et des milieux aquatiques. Les démarches portent essentiellement sur : l'agriculture, le suivi des milieux, les zones humides et les cours d'eau, la microbiologie (bactériologie), et les pesticides

A découvrir
tout au long de
cette lettre, les trois
programmes d'actions
complémentaires portés
par le Syndicat mixte



La Gestion intégrée des zones côtières

pour permettre le partage de l'espace et la préservation des ressources naturelles de la ria



Natura 2000

pour gérer et protéger la richesse des milieux naturels et les espèces animales et végétales





LES ACTION

DES PROJETS AXÉS SUR L'EAU ET

Le Syndicat mixte de la ria d'Etel a été créé pour mettre en œuvre des démarches liées à des enjeux "Eau & Milieux naturels", via 3 grands projets complémentaires :

Le contrat de bassin 2010-2012

La gestion intégrée des zones côtières

Natura 2000

DES DÉMARCHES QUI S'APPUIENT SUR LA CONCERTATION

Les projets du Syndicat reposent sur une méthodologie visant à intégrer les acteurs locaux "en amont" : professionnels, associations, partenaires techniques et financiers, collectivités locales : Syndicats mixtes, Pays, Communautés de communes, etc.

UNE LARGE PLACE À LA COMMUNICATION

Afin de faire connaître les démarches engagées, partager les connaissances et sensibiliser l'ensemble des habitants du territoire, le syndicat pilote des actions de communication au niveau de chacun de ses axes de travail.

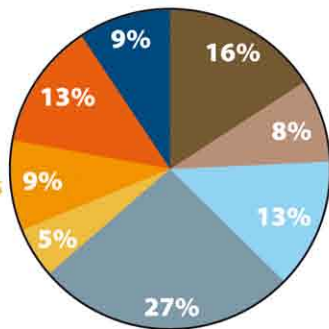
UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION : LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

L'utilisation d'un Sig permet de collecter, stocker, organiser et exploiter efficacement les informations nécessaires aux études et à la prise de décision.

BUDGET PRÉVISIONNEL

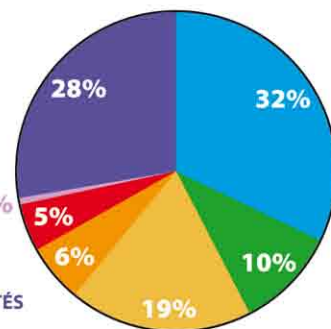
DÉPENSES 2010-2012 : 1 500 000 €

- VOLET AGRICOLE
- SUIVIS DES MILIEUX
- ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU
- ACTIONS "MICROBIOLOGIE"
- PESTICIDES AUTRES QU'AGRICOLAS
- COMMUNICATION ET ÉVALUATION
- GIZC
- NATURA 2000



FINANCEMENT 2010-2012 : 1 500 000 €

- AGENCE DE L'EAU
- RÉGION
- DÉPARTEMENT
- ÉTAT
- EUROPE 0,1%
- AUTRES
- INTERCOMMUNALITÉS ET COMMUNES



POUR RÉPONDRE À QUELS ENJEUX ? DES ENJEUX "EAU & MILIEUX NATURELS"

ENJEUX PRIORITAIRES

Les principales législations entrant en jeu sont : la directive cadre sur l'eau (DCE), la directive "Habitats" (Natura 2000) et les arrêtés de classement de salubrité des zones conchylicoles. D'autres réglementations interfèrent : loi sur l'eau, directive "eaux de baignade", etc.

... la qualité microbiologique (bactéries, virus, etc.) à améliorer

La conchyliculture, la pêche à pied ou la baignade, sont des activités soumises à réglementation vis-à-vis de la qualité microbiologique de l'eau. Sur la ria, les pics élevés de pollution ont progressivement disparu au fil des ans, mais les pollutions modérées sont devenues nettement plus fréquentes. Le classement sanitaire de la ria est ainsi passé de A à B pour les huîtres, avec des répercussions négatives pour l'ostréiculture.

La directive cadre sur l'eau (DCE) impose notamment l'atteinte du bon état des masses d'eau d'ici 2015, avec reports éventuellement possibles. Pour chaque masse d'eau, des objectifs environnementaux sont déterminés dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux de Loire-Bretagne (Sdage). Sur le territoire, on distingue 9 masses d'eau "DCE" non souterraines distinctes : 8 cours d'eau + la ria d'Etel



NS DU SYNDICAT MIXTE DE LA

LES MILIEUX NATURELS, EN LIEN AVEC LES ACTEURS LOCAUX ET

... la qualité "physique" des cours d'eau à restaurer



Les cours d'eau ont subi divers types de dégradations : recalibrage, busage, non entretien des berges, implantation d'ouvrages bloquant la libre circulation vitale des poissons migrateurs, etc. Ces dégradations ont des conséquences sur la faune et la flore aquatiques, la qualité de l'eau et les phénomènes d'inondations et de crues. Les caractères physiques des cours d'eau font partie du domaine de l'hydromorphologie⁽²⁾.

☛ Six des huit cours d'eau "DCE" du territoire sont déclassés vis-à-vis du paramètre "hydromorphologie"

... des marées vertes dans la ria

Même si le phénomène est moindre que sur d'autres secteurs bretons, les algues vertes prolifèrent dans la ria. Pour l'enrayer, il faut parvenir à diminuer les apports en nutriments (nitrates et phosphore), travail complexe et de longue haleine.

☛ Au niveau de la DCE, la masse d'eau "ria d'Étel" est déclassée pour les algues vertes

... des milieux, une faune et une flore remarquables à préserver

Les milieux et espèces du territoire sont soumis aux fortes pressions humaines. Des mesures de protection sont ainsi nécessaires pour éviter l'érosion de la biodiversité. Elles doivent être accompagnées d'une gestion économe de l'espace.

ENJEUX DE SECONDE PRIORITÉ OU LOCALISÉS



... **les pesticides**, qui représentent un danger pour la santé et l'environnement. Sur le bassin, les 2 principaux cours d'eau sont modérément atteints, mais certains, plus petits, sont plus sensibles.

... **le phosphore**, qui concerne des secteurs localisés et participe au phénomène d'eutrophisation, dû à un enrichissement excessif du milieu. Ce dernier peut se traduire par une prolifération anormale d'algues et/ou de plantes aquatiques.

DES ENJEUX SOCIAUX-ÉCONOMIQUES DE PARTAGE ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Une ria confrontée à de multiples pressions

La ria fait l'objet de nombreux usages, tous consommateurs d'espace : conchyliculture, loisirs nautiques, baignade, etc. Des équilibres sont à trouver pour permettre une bonne cohabitation et un maintien de ces usages.

Des activités primaires à pérenniser (agriculture, conchyliculture)

Ces activités, primordiales pour le territoire, sont fragilisées par d'importantes crises (surmortalités des huîtres, prix bas du lait ou des coquillages, etc.).



Enjeux "Eau & Milieux naturels"

Enjeux réglementaires prioritaires

- ➔ Microbiologie
- ➔ Algues vertes (nitrates)
- ➔ Hydromorphologie⁽²⁾
- ➔ Biodiversité (Natura 2000)

Enjeux de seconde priorité ou localisés

- ➔ Pesticides
- ➔ Phosphore / matières organiques

Enjeux Socio-économiques

- ➔ Hydrocarbures
- ➔ Préservation activités littorales
- ➔ Partage espace et ressources (ria)
- ➔ Microbiologie

(1) Masse d'eau : volume d'eau distinct et significatif. Par exemple, pour les eaux de surface : un lac, un réservoir, une rivière ou une partie de rivière, un fleuve ou une partie de fleuve

(2) Hydromorphologie : se rapporte au régime hydrologique, à l'état, la forme et la végétation des berges ou à la structure et au substrat du lit d'un cours d'eau



Le contrat de bassin 2010-2012



Témoignage de Laurent Thibault,
directeur adjoint du Syndicat et
responsable du contrat de bassin

À quels enjeux répond le nouveau contrat de bassin ?

Le contrat a été bâti pour répondre prioritairement aux enjeux liés à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, même si les actions menées ont généralement des effets sur d'autres des enjeux du territoire.

Quelles sont les nouvelles actions clés prévues ?

Au niveau agricole : la priorité est donnée aux actions influant sur la problématique "algues vertes". Grâce au travail déjà réalisé, on peut désormais assurer des accompagnements individualisés de manière plus ciblée. Des actions collectives sont également toujours développées sur tous types de thématiques : fertilisation, stockage des effluents, désherbage, etc. Par ailleurs, une opération "solutions alternatives à l'abreuvement direct des animaux au cours d'eau" démarre sur les secteurs proches de la ria. Cette pratique constitue un risque en termes de qualités bactériologiques et hydromorphologiques.

Au niveau microbiologie : eaux usées et eaux pluviales sont un vecteur de risque de contamination élevé. Or les compétences "assainissement eaux usées" et "assainissement pluvial" sont réparties au sein de 20 collectivités distinctes sur le territoire, qui compte 17 communes ! Un travail important de coordination et de coopération entre structures est ainsi nécessaire pour avancer. Au niveau des eaux pluviales, les communes souhaitent s'engager dans l'élaboration de Schémas directeurs pour mieux les gérer. Quant aux eaux usées, les efforts des collectivités gestionnaires continuent, avec une prise en compte plus effective de la problématique "bactériologie".

Le programme prévoit également de travailler sur le phénomène de "cabanisation", qui peut engendrer des pollutions du fait d'un système d'assainissement inexistant ou précaire. Le diagnostic bactériologique, lui, se poursuit.

Au niveau des milieux aquatiques : une étude sur l'état "physique" des cours d'eau et zones humides attenantes, est prévue sur 2011-2012. Elle permettra de définir un programme pluriannuel précis de travaux de restauration et entretien, à engager dans le cadre d'un contrat spécifique.

Simon Dubus, chargé de mission, rajoute : "Quant aux inventaires communaux des zones humides et cours d'eau, ils devraient être finalisés pour toutes les communes du bassin d'ici fin 2011. Le défi qui sera alors à relever est : comment gérer les zones humides et avec quels outils ?"



Au niveau des pesticides autres qu'agricoles, le Syndicat poursuit l'accompagnement des communes dans leur démarche de réduction, voire - d'arrêt - de l'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces publics. En parallèle, des actions de sensibilisation et d'information sont toujours menées auprès des particuliers.

La gestion intégrée des zones côtières



Pour Chloë Cordellier, chargée de mission :
"Ce sont l'implication des acteurs locaux et leur mobilisation
qui déterminent l'efficacité des actions engagées"

Marées noires et autres risques littoraux

Attente forte des acteurs locaux depuis l'épisode "Erika", un plan de prévention "hydrocarbures" doit être mis en place, afin de pouvoir anticiper et gérer au mieux des situations de crise.

Pérennisation des activités primaires

Outre l'appui aux agriculteurs, des actions "conchylicoles" sont développées - dans la mesure des outils et moyens du Syndicat - pour aider à la pérennisation de l'activité ostréicole.

Préservation et partage des ressources de la ria

Dans l'objectif d'aboutir à une gestion durable et partagée de l'espace et des ressources, des actions sont engagées auprès des usagers de la ria : plaisanciers, pêcheurs à pied, plongeurs, conchyliculteurs, etc.





Par Charlotte IZARD (Mimbielle)
Chargée de mission
Natura 2000 "ria d'Étel"

NATURA 2000 RIA D'ÉTEL

Comprendre

Pourquoi s'intéresse-t-on à la biodiversité ?

La biodiversité, contraction de "diversité biologique", est le tissu vivant de notre planète. Elle recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leur milieu de vie. Or, cette biodiversité est de plus en plus appauvrie.

Cinq causes majeures sont aujourd'hui identifiées :

- ◆ La fragmentation et la destruction des milieux naturels, liées, en particulier, à l'artificialisation des terres
- ◆ L'introduction d'espèces exotiques envahissantes (ragondin, baccharis...)
- ◆ Les pollutions d'origine industrielle, agricole, urbaine, etc.
- ◆ La surexploitation d'espèces sauvages (surpêche, braconnage...)
- ◆ Le changement climatique (qui a un effet direct ou indirect sur la biodiversité)

L'érosion de la biodiversité a des conséquences économiques. Préserver la biodiversité, c'est préserver ce qui nous apporte nourriture, santé, sources d'énergie. Les Nations Unies ont ainsi déclaré 2010 "année internationale de la biodiversité"⁽¹⁾.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la démarche Natura 2000 ?

Natura 2000 est l'outil phare de la Commission Européenne pour atteindre son objectif d'arrêt de la perte de la biodiversité. C'est un réseau de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales et végétales, et de leurs habitats, qu'il est nécessaire de préserver.

Natura 2000 cherche à concilier activités humaines et protection des milieux naturels, afin de répondre aux enjeux environnementaux du développement durable.

Pourquoi la ria d'Étel est un site Natura 2000 ?

Le site de la ria d'Étel forme une entité, caractéristique des rias du sud Bretagne, en bon état de conservation.

Sa richesse et sa diversité biologiques, ainsi que ses paysages remarquables, ont été répertoriés dès les années 80 dans le cadre d'inventaires menés par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Dès 1998, le site a ainsi été proposé à la Commission Européenne, pour intégrer le réseau Natura 2000. En 2008, le périmètre du site a été étendu au titre de "Natura 2000 en Mer", pour englober et préserver les habitats marins de toute la ria.

Que cherche-t-on à protéger sur ce site de la ria d'Étel ?

Le site Natura 2000 "ria d'Étel" s'étend sur 4259 ha. Il abrite une grande diversité de milieux naturels et d'espèces d'intérêt européen, qui ont justifié sa désignation en Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive "Habitats, Faune, Flore".

Le site est composé d'une mosaïque de milieux naturels avec notamment des landes, des prés salés, des prairies humides, des vasières. Vingt-deux types d'habitats terrestres et marins d'intérêt communautaire, dont trois prioritaires (landes humides atlantiques, lagunes côtières et tourbières boisées) ont été recensés.

Par ailleurs, ce site héberge une espèce végétale et huit espèces animales d'intérêt communautaire.

Voilà ce que l'on cherche à protéger : des animaux, végétaux et milieux naturels, qui peuvent parfois être fréquents sur la ria, mais qui sont devenus rares, voire menacés au niveau européen !

(1) En savoir plus sur la biodiversité : www.biodiversite2010.fr



En savoir plus

Concrètement, comment se passe la gestion d'un site Natura 2000 ?

Pour chaque site Natura2000, une démarche concertée permet de définir les enjeux et objectifs de conservation du site, et une gestion contractuelle des milieux naturels est proposée.

Cette démarche s'appuie sur trois types d'outils :

- ◆ Le document d'objectifs (DOCOB). C'est le plan de gestion du site. Il établit un diagnostic, fixe les objectifs de conservation des milieux naturels et des espèces et détermine les actions de gestion à mettre en œuvre
- ◆ Les contrats et la charte Natura 2000, qui permettent la participation active des acteurs locaux à la mise en œuvre d'actions concrètes, volontaires, rémunérées ou aidées, définies dans le DOCOB
- ◆ Les évaluations d'incidences, réalisées en amont de tous projets, qui visent à concilier activités économiques et préservation de l'environnement par la mise en place de mesures d'adaptation ou de compensation

Fin 2009, le diagnostic et les objectifs de développement durable proposés dans le DOCOB ont été validés en comité de pilotage (instance de concertation regroupant l'ensemble des acteurs locaux).

Quatre grandes thématiques de gestion ont été identifiées :

- ◆ La gestion des habitats, avec la volonté de restaurer et entretenir ces milieux afin d'assurer leur pérennité
- ◆ La gestion des espèces d'intérêt communautaire, qui passe par des mesures de protection des individus mais aussi par une gestion adaptée de leurs habitats pour permettre leur préservation et leur développement
- ◆ Le maintien et l'adaptation des pratiques socio-économiques, afin de concilier patrimoine naturel et activités locales
- ◆ Des mesures transversales permettant l'information, le suivi et l'évaluation de la démarche

Ces objectifs généraux sont déclinés en "fiches actions", qui détaillent les opérations techniques à mettre en œuvre. Ces fiches et l'ensemble du DOCOB feront l'objet d'une validation en comité de pilotage début 2011. Les actions de gestion pourront alors démarrer.

Pouvez-vous nous donner des exemples d'actions concrètes ?

Le DOCOB propose plus de 45 actions concrètes, qui vont de la lutte contre les espèces invasives, au maintien des populations de loutres, en passant par des opérations de communication.

Par exemple, une des actions permettra de financer des travaux d'arrachage ou de gyrobroyage de baccharis (ou Sénéçon en arbre) sur des parcelles fortement envahies par cette espèce invasive.

Une autre portera sur les secteurs de landes fortement embroussaillées où un débroussaillage, voire un broyage (en exportant les produits de coupe) pourra être réalisé.

Ce ne sont là que quelques exemples de contrats de gestion qui pourront être proposés aux propriétaires privés, aux communes, aux associations de chasse, etc.



SYNDICAT MIXTE DE LA RIA D'ETEL

20 route des 4 chemins, 56550 Belz
tel : 02 97 55 25 64

Rédaction :

Syndicat mixte de la ria d'Etel

Contacts :

Chloë Cordellier :
c.cordellier@ria-etel.com
Laurent Thibault, Simon Dubus,
Charlotte Izard

Crédits photos :

Syndicat mixte de la ria d'Etel,
JL Blanchard, F. Simonnet,
Y Le Medec, Geos (Erwan Le Cornec)

Conception graphique :

pootshee@gmail.com

Impression :

Ouest imprimerie



Décembre 2010

www.ria-etel.com
/communauté de communes
/rubrique environnement

